

HONORAIRES TTC au 01 juillet 2018 (TVA au taux en vigueur de 20%)

VENTE	Modalités	à la charge de
Appartement, maison, terrain	4,31 % du prix de vente avec un minimum de 5000,00 €	vendeur
Garage	13,33 % du prix de vente avec un minimum de 2000,00 €	vendeur
Autres locaux	5,66 % du prix de vente avec un minimum de 7000,00 €	vendeur
LOCATION	Modalités	à la charge de
Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art.5)		
entremise et négociation	5 % de 1 mois de loyer	bailleur
visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail	80 % de 1 mois de loyer	bailleur
état des lieux location vide	80 % de 1 mois de loyer plafonnés à 10 € / m ² en zone tendue, 8 € / m ² en zone non tendue	locataire
état des lieux location meublée	15 % de 1 mois de loyer	bailleur
	15 % de 1 mois de loyer plafonnés à 3 € / m ²	locataire
	3 € / m ²	bailleur
	3 € / m ²	locataire
Locaux de droit commun vides (négociation, rédaction de bail, état des lieux)	100 % de 1 mois de loyer	bailleur
Locaux de droit commun meublés (négociation, rédaction de bail, état des lieux)	100 % de 1 mois de loyer	locataire
Locaux professionnels (négociation, rédaction de bail, état des lieux)	120 % de 1 mois de loyer	bailleur
Garage (négociation, rédaction de bail, état des lieux)	120 % de 1 mois de loyer	locataire
Garage (négociation, rédaction de bail, état des lieux)	200 % de 1 mois de loyer	locataire
	100,00 €	bailleur
	100,00 €	locataire
GESTION	Modalités	à la charge de
Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 06/07/89)	6,00 % de tous les encaissements	bailleur
Locaux d'habitation meublés	7,00 % de tous les encaissements	bailleur
Locaux professionnels ou commerciaux	6,00 % de tous les encaissements	bailleur
Garage	15,00 % de tous les encaissements	bailleur
Garantie des Loyers impayés (Versalis Solutions)	3,00 % de tous les encaissements	bailleur
Honoraires de gestion assurance loyers impayés	0,47 % de tous les encaissements	bailleur
Ouverture dossier contentieux locataire	50,00 €	bailleur
Ouverture dossier de sinistre assurance	100,00 €	bailleur
LOCATION (dans le cadre d'un mandat de gestion)		
Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art.5)		
entremise et négociation	5 % de 1 mois de loyer	bailleur
visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail	60 % de 1 mois de loyer	bailleur
état des lieux location vide	60 % de 1 mois de loyer plafonnés à 10 € / m ² en zone tendue, 8 € / m ² en zone non tendue	locataire
état des lieux location meublée	15 % de 1 mois de loyer	bailleur
	15 % de 1 mois de loyer plafonnés à 3 € / m ²	locataire
	3 € / m ²	bailleur
	3 € / m ²	locataire
Locaux de droit commun vides (négociation, rédaction de bail, état des lieux)	100 % de 1 mois de loyer	bailleur
Locaux de droit commun meublés (négociation, rédaction de bail, état des lieux)	100 % de 1 mois de loyer	locataire
Locaux professionnels (négociation, rédaction de bail, état des lieux)	120 % de 1 mois de loyer	bailleur
Garage (négociation, rédaction de bail, état des lieux)	120 % de 1 mois de loyer	locataire
	200 % de 1 mois de loyer	locataire
	100,00 €	locataire